Des budgets toujours en baisse, l'action sociale en danger…

Compte rendu du CDAS du 3 février 2022

- **Budget 2022**

Dans un contexte de blocage des salaires des fonctionnaires depuis 11 ans, la CGT a dénoncé la baisse continue du budget alloué nationalement qui s'élevait à 115,3 M en 2018, il est aujourd'hui de 106,6 M.

Logement **:** Le budget logement (ALPAF) est passé dans la même période de 15,38 M à 9 M !
Alors que la direction elle-même a posé au dernier CTL le problème d'attractivité de notre département pour les jeunes agents, le logement social est massacré.
Une fondation a récemment communiqué des chiffres éloquents : en 5 ans, le budget du logement social a été amputé de 6 milliards d'euros. 15 milliards ont été économisés sur le dos des locataires (APL) !
Offre réduite, loyers souvent élevés : la CGT exige un vaste plan de construction et d'affectation de logements sociaux pour les agents avec des loyers plafonnés à 20 % des revenus.

Service social : la CGT note une baisse de 10 % en 3 ans des aides financières apportées aux agents en difficulté.

Restauration : La valeur faciale du ticket de 6 euros est inchangée avec une prise en charge par l'employeur de 50 %. La CGT demande une prise en charge employeur au maximum légal de 60 %.
Le seuil de reste à charge repas pour l'agent : ce montant dit « d'harmonisation tarifaire » est porté de 5,31 euros à 5,34 euros pour un repas « moyen ». Dans un contexte de blocage des salaires, la CGT demande la réduction de ce reste à charge.

- **Réforme de l'action sociale ministérielle**

Cette réforme, dénoncée depuis le début par la CGT, sera mise en œuvre au second semestre 2022. Elle consiste a créé un échelon régional référent, en lien avec les délégations départementales dont nous craignons qu'elles deviennent dans l'avenir de simples « points de contact », éloignant l'action sociale de terrain des agents. Une réforme qui à terme pour la CGT menace l'emploi et les missions de l'action sociale.

Il est annoncé pour cette année qu'il n'y aura pas de suppression de poste ni de déplacement au sein de la délégation départementale. Les instances locales comprenant les organisations syndicales, le délégué et le président du CDAS sont maintenues. Certes, pour cette année. Aucune garantie n'est donnée pour l'avenir. A suivre avec vigilance.

- **Restauration dans la direction**

La CGT rappelle son attachement à une solution de restauration collective et de qualité de manière générale. Elle demande que les agents soient consultés avant tout changement de mode de restauration.

Sèvres : Le restaurant de l'Ecole « France International Education » rouvrira ses portes au 1er janvier 2023. Les alternatives d'ici là :
- Un RIE à 1,8 km, mais il est trop loin.
- L'hôpital de Sèvres pourrait accueillir les agents de Sèvres avec des contraintes : 5 à 6 agents toutes les 15 minutes. De plus, dans le contexte de la pandémie, déjeuner dans un hôpital peut laisser craindre des problèmes sanitaires.
- Les tickets restaurant.

La CGT souhaite que les agents soient consultés, afin de décider de la solution qui leur convient.

CFP d'ISSY **:** Deux solutions de restauration sont en cours d'études à 13 et 18 minutes de distance.
Après intervention de la CGT, sera examinée la possibilité du restaurant « Le Renan » où déjeunent les collègues de Vanves-Lycée. Nous avons demandé que les agents soient consultés sur les différentes options.

Clichy **:** Deux solutions de restauration sont en cours d'études, situées à 14 et 16 minutes du site. Les tickets restaurants sont également une possibilité.
La CGT est toujours favorable à une solution de restaurant, offrant une qualité bien meilleure que l'option ticket-restaurant. Là encore, c'est aux agents de décider ce qu'ils souhaitent.

Sceaux **:** Un restaurant a été trouvé, mais bien trop éloigné (30 mn). Aucune autre solution à ce jour.
La délégation a présenté une option dite de « frigos connectés ». Il s'agit de repas confectionnés par une société (SODEXO) puis livrés pour être stockés dans des frigos spéciaux. Les rationnaires accèdent à leur commande via un code.

Pour notre part, nous notons qu'après avoir supprimé le restaurant administratif, les frigos reviendraient sur le site via une société privée, l'agent se chargeant de chauffer son plat…. Nous ne connaissons ni la qualité, ni le prix des prestations.
Avant de supprimer le restaurant sur place, il aurait fallu en toute logique pérenniser une solution durable de restauration. Ce sont encore une fois les agents qui sont pénalisés. C'est, ici aussi, aux agents de décider de la solution de restauration qui leur convient.

Site de Fontenay-aux Roses **:** Un RIE est implanté au sein de l'immeuble Farenheit qui accueille les agents. La convention entre ce RIE et la DDFIP serait en cours d'élaboration. Les collègues bénéficieront des tickets restaurant jusqu'à ce que les conditions soient réunies (conventionnement, examen des conditions sanitaires) pour l'accès des collègues.

CAD Nanterre **:** Le restaurant administratif accueillait avant le covid, 800 rationnaires. Il en accueille actuellement entre 300 et 400. L'administration subventionne le restaurant pour financer le manque à gagner.
Les agents ont pu noter une baisse de la qualité des repas.
Pour la CGT, il est nécessaire que les aides se poursuivent afin de pérenniser le restaurant et préserver la qualité des repas jusqu'à la sortie de la pandémie.

Neuilly **:** La fréquentation du RIE par les autres entreprises est en baisse. L'administration estime dans ces conditions que le prix du repas est trop élevé. Peut-être le restaurant fermera en cours d'année. Il n'y a semble t-il pas d'autres solutions autour du site. Pour la CGT, tout doit être fait pour maintenir la restauration des agents de Neuilly.

- **Arbre de Noël 2021**

Nous sommes intervenus sur la transmission par la direction le matin même du spectacle d'une note de la DG annulant la participation des agents aux spectacles. En pratique, les agents qui n'ont pas eu connaissance du mail y sont allés. Ceux qui en ont eu connaissance le matin n'y sont pas allés.
D'un point de vue légal, ces spectacles étaient parfaitement autorisés. En pratique une grande majorité d'agents avec leurs enfants y ont participé . La CGT a dénoncé cet énorme cafouillage qui a pénalisé des agents.

- **Arbre de Noël 2022**

Sous réserves que les conditions sanitaires soient favorables, la délégation a retenu le Cirque PHENIX, avec distribution de goûter aux enfants.

Les élus CGT : Monique BIASSARILA, Benoît ROGUES, François RISACHER

Pour défendre l'action sociale, pour défendre vos droits…

Adhérez à la CGT Finances publiques !